# Assemblée générale élective du CDE SOMME
# du 31 MAI 2021

## Déclaration de Candidature au Comité DIRECTEUR

***Date limite de retour des candidatures :* 26 AVRIL 2021 au plus tard.**

**Par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre reçu avant 17 heures, au siège social du CDE,**

**…….**

*Merci de compléter cette fiche en lettres* ***MAJUSCULES***

**FOURNIR TOUS JUSTIFICATIFS EXIGES PAR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR**

NOM :…… Prénom :……

Numéro de Licence : |__|__|__|__|__|__|__|__| Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse : ……

……

Code postal : |__|__|__|__|__| VILLE : ……

☐ Homme ☐ Femme Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Pour figurer sur la liste de candidat(e) à la présidence du CDE SOMME

☐ Catégorie « Spécifiques » (le candidat doit apporter les justificatifs au titre du poste auquel il se présente : article 8.A du RI) :

☐ Cavalier de compétition. Discipline……. ☐ Educateur d'équitation diplômé

☐ Officiel de compétition. Discipline ..... ☐ ATE, guide TE, Maitre Randonneur ou Baliseur

☐ Organisateur de compétitions équestres Discipline……

☐ Catégorie Groupements équestres affiliés (indiquer le fléchage de la licence 2021) :

☐ Poney ☐ Cheval ☐ Tourisme

☐ Catégorie Groupements équestres agréés (indiquer le fléchage de la licence 2021) :

☐ Poney ☐ Cheval ☐ Tourisme

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci-dessus, et déclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les statuts et le règlement intérieur du CDE pour la validité de ma candidature.

Fait, le_____/_____/ 2021 Signature

*En référence à l'art. 32 de la loi n°78-17 du 7 janvier 1978, les données mentionnées ci-dessus sont collectées par la Fédération Française d'Equitation (FFE), responsable du traitement dans le but de la gestion administrative des personnes se déclarant candidats au Comité directeur et à la Présidence du CDE, en application, notamment, des articles XIII des statuts, et 6, 7 et 8 du règlement intérieur du CDE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures ainsi exprimées. Les réponses sont obligatoires, faute de quoi, la candidature ne pourra être prise en compte. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la FFE. Les données collectées vous concernant ne seront pas cédées ou communiquées à des tiers.*